



Éditorial

Premières déclarations

Les premières déclarations du nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Xavier DARCOS, donnent quelques indications sur la politique qui sera suivie dans notre ministère.

Concernant les modifications du **service des enseignants** dans les décrets statutaires, Xavier DARCOS a déclaré :

1. "nous ferons un geste d'apaisement ... mais la réflexion doit être globale".
2. Les enseignants doivent être mieux "honorés, rétribués et placés au cœur de la Nation" en échange **d'une évolution de leurs méthodes de travail.**

Par ailleurs, le ministre a annoncé qu'il contactera les syndicats et que le résultat de ces concertations déboucherait sur la confection d'un "**livre blanc de la fonction enseignante**".

Mais dans le même temps, Xavier DARCOS a déclaré, lors de la passation de pouvoir avec l'ancien ministre, vouloir s'inscrire "dans le sillage réformateur" de Gilles de ROBIEN, dans un climat tolérant et apaisé.

Les enseignants n'ont pas seulement besoin d'un changement de style et de forme, ils attendent une véritable prise en compte des difficultés croissantes de leur métier et de l'augmentation de leur charge de travail.

Ils jugeront aux actes.

Marc GENIEZ

Modification des décrets statutaires

L'intersyndicale du second degré, dans laquelle le SNCL-FAEN agit depuis sa constitution pour combattre les modifications statutaires, s'est à nouveau réunie le lundi 14 mai 2007.

Comme le SNCL l'avait préconisé dès le mois de mars, lorsque l'ancien ministre de ROBIEN avait décidé de «passer en force» contre l'avis unanime des syndicats, **l'intersyndicale a décidé de s'adresser au nouveau ministre de l'Éducation Nationale.**

L'intersyndicale lui demande l'abrogation du décret du 12 février 2007 sur la modification des obligations de service des enseignants du second degré, le rétablissement des emplois supprimés à la rentrée de 2007 et l'ouverture d'une concertation sur la prise en compte de l'aggravation de leurs conditions de travail.



Promotions?

Le SNCL-FAEN s'inquiète de la non signature au 4 mai de l'arrêté fixant les contingents 2007 de **promotion de grade** des personnels enseignants et d'éducation du second degré.

Le ministre De ROBIEN a annoncé dans le numéro de mars-avril de "Question d'éducation", envoyé à tous les enseignants et personnels d'éducation, une augmentation des contingents d'accès à la hors classe des Agrégés, Certifiés, Professeurs de lycée professionnel et Professeurs d' EPS.

Le SNCL-FAEN s'inquiète d'autant plus qu'il n'a toujours pas eu de réponse à la lettre dans laquelle il demandait que les C.P.E., P.E.G.C. et C.E d' EPS voient eux aussi leurs contingents de promotion de grade augmentés.

L'annonce faite par le Ministre restera-t-elle lettre morte ?

Charte de la Laïcité



Dominique de Villepin a fait rédiger une Charte de la Laïcité dans les services publics par le Haut Conseil à l'Intégration.

Ce texte s'adresse tant aux usagers qu'aux agents du service public, faisant un rappel aux droits et aux devoirs de chacun, et exposant les garanties et les obligations que le principe républicain de laïcité implique.

Disponible sur le site du Premier ministre, (www.premier-ministre.gouv.fr), ce texte a vocation à être diffusé largement par tous les ministères auprès des services et dans les lieux accueillant du public.

Effectifs du Second Degré

Directement liés aux fluctuations des effectifs d'élèves dans le premier degré, ceux du second degré devraient continuer de baisser jusqu'en 2009.



A partir de 2010, la tendance s'inverserait : nos collèges et lycées enregistreraient une augmentation de 256 900 élèves entre 2010 à 2015.

C'est au collège que la hausse serait la plus forte : une augmentation de 214 300 élèves entre les rentrées 2007 et 2014.

Soit moins 14 000 enseignants supplémentaires selon les taux d'encadrement actuels !

Emploi des non diplômés



Une étude de l'INSEE révèle qu'en 1998 près de 120 000 jeunes ont quitté le système éducatif sans diplôme.

Seul un tiers d'entre eux est parvenu à trouver rapidement un emploi durable. Les deux tiers restants ont mis au minimum trois ans pour s'insérer sur le marché du travail.

Enfin, près de la moitié des jeunes non diplômés ont eu recours à un dispositif public destiné à faciliter l'accès à l'emploi : formation, contrat en alternance, contrat emploi solidarité ou emploi jeune.

Formation des enseignants et master

Depuis plusieurs années, le SNCL revendique l'attribution d'un Master aux stagiaires IUFM titularisés à l'issue de leur formation initiale.



Nous sommes heureux de constater que cette demande est partagée par un nombre croissant d'organisations.

Dernière en date, la «Conférence des directeurs d'IUFM» dont une dépêche de l'Agence Éducation et Formation nous apprend que ce sujet a été au centre des discussions des directeurs d'IUFM.

Avis de recherche

Dans le cadre de la campagne des élections présidentielles, nous avons demandé aux adhérents de s'adresser aux candidats pour demander la **mise en extinction de la classe normale du corps des PEGC**, cette mise en extinction devant s'accompagner d'un tableau d'assimilation pour les actifs et les pensionnés de cette classe normale.



De nombreux collègues, actifs ou retraités, PEGC ou appartenant à une autre catégorie (par solidarité) ont effectué cette démarche puisque deux candidats font état d'un grand nombre de lettres reçues.

Nous sommes en possession des réponses de six candidats sur douze : François BAYROU, Marie-George BUFFET, Arlette LAGUILLER, Jean-Marie LE PEN, Ségolène ROYAL et Philippe de VILLIERS.

Nous demandons aux collègues qui auraient reçu des réponses d'autres candidats, et notamment de celui qui a été élu, de bien vouloir nous les transmettre.

Évaluation de la formation des maîtres

L'arrêté fixant la composition de la « Commission Nationale d'Évaluation de la Formation des Maîtres » a été publié le 8 mai 2007 au Journal Officiel.



Cette commission comprend vingt-et-un membres et sera présidée par William Marois, recteur de Bordeaux.

Elle a notamment pour mission de vérifier la bonne application du cahier des charges des IUFM.